



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 7248 du 28 novembre 2022 de Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf.

1. Cette rupture de stock pour l'amoxicilline risque-t-elle de se produire également au Luxembourg cet hiver

Au vu de la disponibilité limitée en antibiotiques qui se fait actuellement ressentir en Europe et étant donné que le Luxembourg dépend de ses pays voisins et plus particulièrement de la Belgique en matière d'approvisionnement en médicaments, une éventuelle pénurie de certains médicaments et antibiotiques n'est pas exclue. La Direction de la santé a déjà pris soin de contacter les médecins traitants pour leur rappeler de prescrire uniquement des antibiotiques en cas de nécessité et non pas d'en prescrire dans l'unique but que les patients disposent d'antibiotiques en cas de besoin. Ceci risquerait en effet de priver des patients d'antibiotiques qui en présentent un réel besoin.

2. Madame la ministre envisage-t-elle la création d'un stock national pour cet hiver, ceci avec l'urgence que cette pénurie pourra vite imposer ?

Dans la mesure où peu d'antibiotiques sont actuellement disponibles, la création d'un stock national serait insensée étant donné qu'un tel stockage d'antibiotiques reviendrait à rendre indisponibles des traitements pour les patients qui en ont besoin à travers d'autres pays d'Europe. Cette façon de procéder pourrait par ailleurs créer un effet boule de neige si plusieurs pays créaient un stock national et ne ferait qu'empirer la situation.

Luxembourg, le 13 janvier 2023

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert